

<b>DANS CE</b>	Académie :	Session :
	Examen :	Série :
	Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
	Epreuve/sous épreuve :	
	NOM :	
	<small>(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)</small>	
Prénoms :	N° du candidat	<input type="text"/>
Né(e) le :	<small>(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)</small>	
<b>NE RIEN</b>	Appréciation du correcteur	
	<input type="text" value="Note :"/>	

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

## ÉPREUVE E41

# ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET GESTION DE L'ENTREPRISE

**Durée : 2 h 00**

Dossier	Thème	Points
Dossier 1	<b>Améliorer la rentabilité de l'entreprise en s'inscrivant dans une démarche environnementale</b>	25
Dossier 2	<b>Réorganiser l'équipe de production</b>	25
Dossier 3	<b>Développer les actions de communication</b>	10

**« Calculatrice autorisée conformément à la circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999 »**

<b>Examen : Brevet Professionnel BOULANGER</b>	<b>Code : 22105</b>	<b>Session 2014</b>	<b>SUJET</b>
<b>ÉPREUVE : E4</b>	<b>Durée : 2 heures</b>	<b>Coefficient : 3</b>	Page 1/ 13

# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

## FICHE D'IDENTITÉ DE L'ENTREPRISE

### Situation géographique :

La boulangerie-pâtisserie « Au bon pain » se situe dans le centre ville de VENDENHEIM (5.600 habitants), sur l'axe routier principal. Son emplacement lui permet de bénéficier d'un stationnement minute et d'un parking municipal.

Trois enseignes de la grande distribution, concurrentes indirectes, sont implantées dans la zone de chalandise dans un rayon de 4 kilomètres.

### Coordonnées de l'entreprise :

AU BON PAIN  
Madame LEFEVRE,  
15 Route d'Eckwersheim  
67 550 VENDENHEIM  
Téléphone : 03 88 00 00 00  
Portable 06 15 00 00 00

### Raison sociale :

EURL : Capital social 3.000 €  
N° SIRET : 490 666 072 00016  
Code APE 1071C  
Activité : boulangerie pâtisserie artisanale

### Horaires d'ouverture :

La boulangerie pâtisserie est ouverte du lundi au samedi de 6 h 30 à 13 h et de 15 h à 19 h 30. Le dimanche de 7 h à 12 h 30.

### Personnel de l'entreprise :

Mme LEFEVRE, titulaire du brevet de maîtrise, participe à l'activité de production. Les salariés sont sous sa responsabilité :

3 ouvriers boulangers : M. MELIBERT, Mme RASHT et vous même

2 pâtisseries : Mme BRAUN, M. ROTH,

2 vendeuses : Mmes ELPAIN et DELPECHE

1 apprenti préparant le brevet professionnel boulanger, M. MICHEL

**Exercice comptable** : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

<b>Examen : Brevet Professionnel BOULANGER</b>	<b>Code : 22105</b>	<b>Session 2014</b>	<b>SUJET</b>
<b>EPREUVE : E4</b>	<b>Durée : 2 heures</b>	<b>Coefficient : 3</b>	<b>Page 2 / 13</b>

# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

## Contexte professionnel

La boulangerie "AU BON PAIN" est confrontée à une rude concurrence. Deux enseignes de la grande distribution, situées à quelques kilomètres commercialisent des produits de boulangerie-pâtisserie. Elles proposent des produits industriels de bonne qualité à un prix inférieur à celui pratiqué par l'entreprise « AU BON PAIN ». Ces entreprises bénéficient d'un budget de communication conséquent qui leur permet d'assurer la promotion de leurs produits.

Pour résister à cette concurrence, Mme LEFEVRE souhaite améliorer sa rentabilité et maintenir sa place sur le marché de la boulangerie pâtisserie artisanale.

Pour répondre à ces contraintes et lutter efficacement contre la concurrence, Mme LEFEVRE décide de réorganiser son entreprise et de réaliser de nouveaux investissements. Elle s'appuie sur vos compétences pour la seconder.

Mme LEFEVRE vous confie trois dossiers qui visent à :

1. **Améliorer** la rentabilité de l'entreprise en s'inscrivant dans une démarche environnementale.
2. **Réorganiser** l'équipe de production.
3. **Développer** les actions de communication.

Elle met plusieurs documents à votre disposition en annexes et sollicite à la fois vos connaissances et votre réflexion pour l'aider à prendre ses décisions.

Examen : Brevet Professionnel BOULANGER	Code : 22105	Session 2014	SUJET
EPREUVE : E4	Durée : 2 heures	Coefficient : 3	Page 3 / 13

# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

## DOSSIER 1: Améliorer la rentabilité de l'entreprise en s'inscrivant dans une démarche environnementale 25 points

Pour traiter ce dossier, Mme LEFEVRE vous remet :

- ses consignes (**annexe 1**).
- trois offres de prix des fournisseurs (**annexe 2**).

## DOSSIER 2 : Réorganiser l'équipe de production 25 points

Mme LEFEVRE vous remet, concernant la législation du travail :

- un document définissant les types de fautes (**annexe 3**).

Elle vous demande de répondre à ses différentes questions.

## DOSSIER 3 : Développer les actions de communication 10 points

Pour mieux lutter contre la concurrence, Mme LEFEVRE, envisage d'améliorer la stratégie de communication de l'entreprise. Elle vous demande :

- d'exposer les avantages du mode de communication proposé (**annexe 4**).
- de proposer d'autres modes de communication hors média, susceptibles d'élargir la clientèle.

Examen : Brevet Professionnel BOULANGER	Code : 22105	Session 2014	SUJET
EPREUVE : E4	Durée : 2 heures	Coefficient : 3	Page 4 / 13

# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

## DOSSIER 1 : AMÉLIORER LA RENTABILITÉ EN S'INSCRIVANT DANS UNE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE 25 POINTS

1.1 A partir des **annexes 1 et 2**, compléter le tableau comparatif des fournisseurs ci-dessous.

Nom des fournisseurs	TOUTPOURLAROUTE	ECOLOCAR	ROULERECOLO
Prix HT€			
Remise en %			
Montant de la remise Net HT			
Transport et autres frais			
Net commercial			
Montant de l'escompte			
Net financier			
Conditions de livraison			
Conditions de paiement	Escompte 2% si règlement au comptant, ou 20% à la commande et le solde à la livraison	10% à la commande, 30 % à la livraison et le solde à 60 jours	Au comptant, escompte 2%.
Consommation			
Emission des gaz à effet de serre			
Capacité	500 kg	750 g	350 kg

1.2 Proposer le fournisseur le plus adapté à Mme LEFEVRE et justifier votre réponse.

---

---

---

---

---

---

---

---

<b>Examen : Brevet Professionnel BOULANGER</b>	<b>Code : 22105</b>	<b>Session 2014</b>	<b>SUJET</b>
<b>EPREUVE : E4</b>	<b>Durée : 2 heures</b>	<b>Coefficient : 3</b>	Page 5 / 13

# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

## DOSSIER 2 - RÉORGANISER L'ÉQUIPE DE PRODUCTION

25 POINTS

M. MELIBERT multiplie les retards et les absences non justifiées. Après de nombreux rappels, Mme LEFEVRE lui a adressé, à ce sujet, 3 lettres d'avertissement lui stipulant ses obligations d'assiduité en recommandé avec accusé de réception.

La situation ne s'étant pas améliorée, Mme LEFEVRE souhaite licencier ce salarié et embaucher un nouvel ouvrier en boulangerie.

**A partir de l'annexe 3, répondez aux questions de Mme LEFEVRE.**

2.1 Indiquer lui les 3 étapes de la procédure de licenciement.

---

---

---

---

---

2.2 Préciser les indemnités qu'il faudra verser à ce salarié dans le cas du licenciement pour faute simple.

---

---

---

---

---

2.3 Lister les documents obligatoires à remettre à M MELIBERT (minimum 2), à l'issue de la rupture de son contrat de travail.

---

---

---

Examen : Brevet Professionnel BOULANGER	Code : 22105	Session 2014	SUJET
EPREUVE : E4	Durée : 2 heures	Coefficient : 3	Page 6 / 13

## NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

2.4 Mme LEFEVRE souhaite recruter Mme LATIF pour remplacer M. MELIBERT. Mme LATIF ne sera disponible que dans 3 mois. Donner au moins deux solutions que peut envisager Mme LEFEVRE pour pallier l'absence de salarié pendant cette période.

---

---

---

2.5 Mme LEFEVRE effectuera 35 heures hebdomadaires, indiquer comment est calculée la base horaire mensuelle sur laquelle sera basé son salaire.

---

---

2.6 Préciser à Mme LEFEVRE les montants ci-dessous, concernant la paie de Mme LATIF en détaillant les calculs.

- Montant d'1 heure supplémentaire à 25 %

---

- Montant d'1 heure supplémentaire à 50 %

---

- Montant du salaire brut total

Salaire de base .....

+ heures supp +25% .....

+ heures supp +50% .....

Salaire brut .....

- Montant du net à payer

Le salaire net à payer = .....

- Montant du net imposable

Le salaire net imposable = .....

<b>Examen : Brevet Professionnel BOULANGER</b>	<b>Code : 22105</b>	<b>Session 2014</b>	<b>SUJET</b>
<b>EPREUVE : E4</b>	<b>Durée : 2 heures</b>	<b>Coefficient : 3</b>	Page 7 / 13

# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

2.7 Complétez la simulation de bulletin de paie mensuel de Mme LATIF ci-dessous en prenant comme base 151,67 heures.

ENTREPRISE AU BON PAIN  
15 Route d'ECKWERSHEIM  
67 550 VENDENHEIM

Mme LATIF Ariane  
10, Route de BITCHE  
67 000 STRASBOURG

Période du septembre 20...  
Payé le 31 par virement

N S.S. : 2 67 04 456 059 07  
Emploi : Ouvrier  
Coefficient : 185  
Contrat CDI  
Entrée le : xxx

Désignation	Base/nombre	Taux horaire	Montant en €
Salaire de base	151,67	10,25	.....
Heures sup + 25%	14	.....	.....
Heures sup +50%	6	.....	.....
<b>TOTAL.....</b>			

Désignation	Base en €	Taux salarial%	Montant salarial en €
Sécurité sociale Maladie	1 826,23	0,750	13,70
Sécurité sociale Vieillesse plafonnée	1 826,23	6,750	123,27
Sécurité sociale Vieillesse déplafonnée	1 826,23	0,100	1,83
Allocations familiales			
Cotisations FNAL plafonnées	1 826,23		
Contribution de solidarité autonome	1 826,23		
Accident du travail	1 826,23	2,400	43,83
Assurance chômage	1 826,23		
Cotisation AGF	1 826,23	3,000	54,79
Retraite complémentaire	1 826,23	0,500	9,13
CSG Non déductible	1 771,44	5,100	90,34
CSG déductible	1 771,44	2,100	37,20
<b>TOTAL COTISATIONS</b>			.....374,09.....
<b>NET A PAYER :</b>			.....
<b>NET IMPOSABLE :</b>			.....

<b>Examen : Brevet Professionnel BOULANGER</b>	<b>Code : 22105</b>	<b>Session 2014</b>	<b>SUJET</b>
<b>EPREUVE : E4</b>	<b>Durée : 2 heures</b>	<b>Coefficient : 3</b>	Page 8 / 13

# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

## DOSSIER 3: DÉVELOPPER LES ACTIONS DE COMMUNICATION

10 pts

Mme LEFEVRE envisage de se servir de son nouveau véhicule comme support publicitaire. Elle s'interroge sur l'efficacité de ce mode de communication.

3.1 En vous appuyant sur l'**annexe 4**, indiquer trois avantages de ce mode de communication

---

---

---

---

---

---

---

3.2 Mme LEFEVRE souhaite améliorer la notoriété de l'établissement

- citer deux autres moyens de communication hors médias.
- préciser deux avantages pour chaque moyen de communication

Moyens de communication	Avantage 1	Avantage 2

Examen : Brevet Professionnel BOULANGER	Code : 22105	Session 2014	SUJET
EPREUVE : E4	Durée : 2 heures	Coefficient : 3	Page 9 / 13

# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

## ANNEXE 1

Pour mieux résister à la concurrence des enseignes de la grande distribution, je souhaite nous démarquer en respectant l'environnement et développer des tournées dans les communes voisines. Je m'interroge sur l'opportunité d'acquérir un véhicule hybride, aussi je vous demande de privilégier le fournisseur qui propose un véhicule utilitaire répondant aux critères suivants :

- émission de gaz à effet de serre réduite,
- consommation limitée
- capacité minimale 500 kilos
- prix et conditions commerciales intéressantes
- disponibilité rapide

Mme LEFEBVRE

## ANNEXE 2 (1/2)

### **Fournisseur 1 : TOUTPOURLAROUTE : "Le spécialiste de la voiture hybride"**

Confort et de tranquillité d'utilisation :

#### Caractéristiques techniques :

Emissions de CO2                      79 g/km  
Consommation cycle                      3.5 l/100 km  
mixte  
Charge utile : 500 kg

#### Conditions générales de vente

Montant HT 20 000€

Remise 15 %

Transport gratuit,

Livraison 15 jours.

Condition de règlement : escompte 2% si règlement au comptant, ou 20% à la commande et le solde à la livraison

<b>Examen : Brevet Professionnel BOULANGER</b>	<b>Code : 22105</b>	<b>Session 2014</b>	<b>SUJET</b>
<b>EPREUVE : E4</b>	<b>Durée : 2 heures</b>	<b>Coefficient : 3</b>	<b>Page 10 / 13</b>

# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

## ANNEXE 2 (2/2)

### **Fournisseur 2 : ECOLOCAR " La Robustesse et qualité"**

#### Caractéristiques techniques

Emissions de CO2 85 g/km  
Consommation cycle mixte 4,6/100 Km  
Charge utile : 750 kg

#### Conditions générales de vente

Montant HT : 23 400 €  
Remise 10%  
Frais de transport : 150 € HT(1)  
Délai de livraison 3 semaines  
Règlement 10% à la commande, 30 % à la livraison et le solde à 60 jours.  
(1)Frais d'immatriculation, carte grise et mise à disposition

### **Fournisseur 3 : ROULERECOLO "Une conduite tout en douceur"**

#### Caractéristiques techniques

Emissions de CO2 96 g/km  
Consommation cycle mixte 4.4 l/100 km  
Charge utile : 350 kg

#### Conditions générales de vente

Montant HT : 18 500 €  
Remise : 20%  
Frais de transport et de mise à disposition: 250 € HT<sup>(1)</sup>  
Délai de livraison 30 jours.  
Règlement : Au comptant, escompte 2%.

<sup>(1)</sup> Frais d'immatriculation, carte grise et mise à disposition

<b>Examen : Brevet Professionnel BOULANGER</b>	<b>Code : 22105</b>	<b>Session 2014</b>	<b>SUJET</b>
<b>EPREUVE : E4</b>	<b>Durée : 2 heures</b>	<b>Coefficient : 3</b>	<b>Page 11 / 13</b>

# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

ANNEXE 3

## Toutes les fautes peuvent-elles justifier le licenciement ?

On distingue différents degrés de faute et de sanction associés. La faute légère ne constitue pas un motif réel et sérieux et ne peut donc être sanctionnée par un licenciement. C'est le cas par exemple pour des retards occasionnels ou d'oublis de pointage. Cependant, le salarié pourra recevoir un avertissement.

### **La faute simple ou sérieuse**

On parle dans ce cas tout simplement de licenciement pour faute (retards répétés, refus d'obéissance...). Elle justifie le licenciement, mais n'interdit pas au salarié d'effectuer son préavis et permet d'obtenir les indemnités de licenciement.

### **La faute grave**

Il n'existe pas de définition légale de la faute grave : là aussi, les tribunaux apprécient au cas par cas. Mais on peut considérer qu'il y a faute grave quand la présence même du salarié dans l'entreprise crée un trouble ou un danger. Ainsi, peuvent être considérées comme fautes graves : les refus d'obéissance, les injures et violences, les absences ou retards fréquents.

En cas de faute grave, le salarié :

- 1 n'a pas droit à l'indemnité de licenciement ;
- 2 n'est pas autorisé à effectuer son préavis et n'a pas droit à l'indemnité de préavis, mais peut en revanche percevoir l'indemnité de congés payés, le cas échéant.

### **La faute lourde**

La faute lourde est une faute d'une exceptionnelle gravité, commise avec l'intention de nuire à l'employeur (vol, concurrence envers une entreprise qu'on n'a pas encore quitté, comme le cas du salarié qui essaie d'attirer les clients de son employeur pour l'entreprise qu'il crée). C'est la seule qui puisse justifier le licenciement d'un salarié gréviste. Elle permet aussi à l'employeur d'engager devant les tribunaux la responsabilité civile du salarié fautif.

En cas de faute lourde, le salarié :

- n'est pas autorisé à effectuer son préavis et n'a pas droit à une indemnité de préavis ;
- ne touche pas l'indemnité de licenciement ;
- n'a pas droit à l'indemnité de congés payés.

Source : <http://www.pratique.fr/licenciement-procedure.html>

Examen : Brevet Professionnel BOULANGER	Code : 22105	Session 2014	SUJET
EPREUVE : E4	Durée : 2 heures	Coefficient : 3	Page 12 / 13

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

## ANNEXE 4

### POURQUOI FAIRE DE LA PUBLICITE SUR UN VEHICULE ?

Faire une publicité sur votre véhicule de société n'est pas anodin, le fait que vous soyez vu, permet à votre entreprise de toucher plus de prospects, plus de clients.

Le principe est simple, <http://www.faire-connaître-mon-entreprise.fr>. Le plus important n'est pas le nom de votre affaire, mais bien son savoir faire.

La publicité sur les véhicules en quelques chiffres.

- 200.000 fois vu par mois, c'est la publicité la plus rentable pour votre entreprise en rapport qualité/prix
- 3.000 à 7.000 contacts de visualisation par jour par voiture,
- Plus de 80% des gens apprécient la publicité sur voiture, car souvent c'est un support personnalisé et dynamique
- Une pénétration mémorielle de plus de 35% dans l'esprit des gens,
- Une reconnaissance de votre marque ou votre savoir faire supérieure à 45% auprès des prospects.
- Un coût peu élevé : entre 19 € et 120 €

Source : <http://www.faire-connaître-mon-entreprise.fr>

<b>Examen : Brevet Professionnel BOULANGER</b>	<b>Code : 22105</b>	<b>Session 2014</b>	SUJET
<b>EPREUVE : E4</b>	<b>Durée : 2 heures</b>	<b>Coefficient : 3</b>	Page 13 / 13